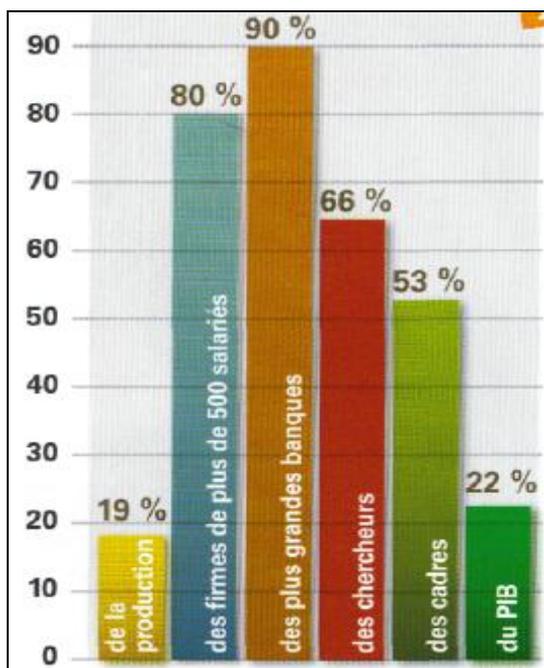


Séance 3 : Paris, ville mondiale.Capacité : Décrire et caractériser une situation géographique.

Paris est la capitale de la France, mais c'est aussi une ville mondiale dans la mesure où, avec son agglomération, elle exerce des fonctions d'importance internationale.

Quelles sont ses fonctions ? Comment Paris, à l'heure où la concurrence des grandes métropoles est particulièrement forte, peut-elle conserver son rang de ville mondiale ?

Doc 1 : Paris, une capitale qui pèse lourdDoc 2 : Du Louvre à La Défense

A droite de la Seine, on voit le musée du Louvre et, au-delà du jardin des Tuileries, la perspective des Champs-Élysées, qui sont les hauts lieux touristiques de Paris. Tout à fait au fond, La Défense, le plus vaste ensemble de bureaux et de sièges sociaux de France (nationaux et internationaux) qui offre plus de 130 000 emplois.

Doc 3 : Menaces sur une ville mondiale ?

Dans le **domaine financier**, il est indéniable que la position de Paris s'est dégradée : du 2^e rang au milieu du XIX^e siècle, elle est passée aujourd'hui au 5^e après New York, Tokyo, Londres et Francfort. Pour les sièges sociaux, il en est à peu près de même... Paris est indéniablement un grand centre d'affaires pour les entreprises françaises, mais la ville n'a accueilli qu'un petit nombre de sièges sociaux d'entreprises étrangères. Parmi les 50 plus grandes firmes américaines, par exemple, 31 ont une division en Europe, mais seulement l'ont installée à Paris.

Dans le **domaine économique**, les activités stratégiques, de haut niveau qui contribuent fortement aujourd'hui à la puissance de New York, Tokyo, Londres et Francfort ont en effet été longtemps freinées ou refusées à Paris... Paris reste un centre politique important mais à la mesure quelque peu réduite de la France sur la scène internationale.

Quant au **rayonnement culturel**, il reste grand, même si Paris a perdu le premier rôle au profit de New York et si une vive compétition existe aujourd'hui entre villes européennes, tout spécialement avec Londres. Paris reste malgré tout un des grands pôles culturels du monde grâce à ses musées prestigieux, ses grandes expositions, son activité littéraire, sa production cinématographique et sa forte concentration d'artistes et de scientifiques...

Bien qu'il soit difficile d'être affirmatif, Paris se classe probablement au 4^e rang [mondial] comme pôle économique et sans doute au 2^e comme centre culturel.

D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, © Armand Colin, 2010.

Doc 4 : Paris, un pôle mondial de recherche et d'enseignement

Nous restons dans le peloton de tête mondial en matière de recherche. Paris (le Grand Paris) est la première ville universitaire du monde. Qui le sait ? Il y a autant de chercheurs en Île-de-France (80 000 environ) que dans la Silicon Valley, plus qu'à New York, et beaucoup plus qu'à Londres. Mais notre potentiel d'enseignement supérieur et de recherche est fragmenté, mal structuré, ce qui nuit à son efficacité et à sa visibilité. Et nous restons inefficaces lorsqu'il s'agit de passer du laboratoire au marché, de transformer les idées en produits et en services, et d'en capter la valorisation. La France a été brillante dans les grands projets d'ingénieurs du type nucléaire, ferroviaire, aérospatial, mais elle peine à entrer dans les champs nouveaux (informatique, biotechnologies), alors même que sa recherche de base y est brillante.

Pierre Veltz, «Les territoires à l'heure de la mondialisation », in Cahiers français, n° 367, 2012.

Quelles sont les forces et les faiblesses de Paris dans le domaine de la recherche ?

- Dans le domaine de la recherche, Paris est la première ville universitaire du monde car elle concentre un nombre important de centres scientifiques et universitaires dans des secteurs de pointes (nucléaire, aérospatiale, informatique et biotechnologie, par exemple).
- Cependant, ces centres sont trop fragmentés ce qui nuit à leur visibilité à l'échelle mondiale.

Doc 5 : Le projet du Grand Paris.

Voir également : Présentation et défis. Article de *Libération* du 06/03/2013 (voir blog)

Le Nouveau Grand Paris est un projet d'aménagement à l'échelle de l'agglomération parisienne. Il a vocation à améliorer le cadre de vie des habitants, à corriger les inégalités territoriales et à construire une ville durable.

8,5 millions de voyageurs empruntent quotidiennement les transports en commun en Île-de-France.

Alors qu'elles accueillent sur 10% du réseau près de 40% du trafic national, les infrastructures ferroviaires d'Île-de-France ont besoin d'être modernisées et développées pour faire face à l'augmentation importante du trafic (21 % en dix ans).

Le gouvernement et les collectivités territoriales portent ensemble la réalisation d'un ambitieux projet de modernisation et de développement des transports en Île-de-France, qui articule de manière cohérente les besoins de modernisation et d'extension du réseau existant, et la réalisation de nouvelles lignes de métro automatique : c'est le Nouveau Grand Paris.

Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, www.territoires.gouv.fr, publié le 9 août 2013.

Pour renforcer la compétitivité parisienne et permettre de rivaliser avec les autres métropoles économiques de la planète, le gouvernement envisage de créer des pôles d'activités de haut niveau autour de la capitale, reliés les uns aux autres par des transports rapides et interconnectés avec les lignes TGV et les aéroports.

1) Quelle place Paris occupe-t-il en France ?

- Paris est de loin la première agglomération française. C'est une « ville-capitale » par :
 - son **importance démographique**, 2,2 millions d'habitants pour la ville, 10 millions pour l'agglomération, 12 millions pour l'Île-de-France. Paris devance largement Lyon et Marseille, ce qui contribue à marquer l'originalité du système urbain français ;
 - ses **fonctions politiques** : Paris est le siège du gouvernement (Élysée, ministères), de l'Assemblée nationale, du Sénat, du pouvoir judiciaire ;
 - ses **fonctions économiques**. Paris est la première concentration industrielle française (20 % à peine de la production industrielle, mais 80 % des grandes entreprises), mais elle s'affirme surtout comme centre financier (90 % des grandes banques), comme centre directionnel (53 % des cadres et le plus vaste ensemble de sièges sociaux de France), comme centre d'activités de haut niveau (66 % des chercheurs), tout en étant aussi un haut lieu touristique ;
 - sa richesse puisque 19 % de la population française produit 28 % du PIB.

2) Quelle place économique et culturelle Paris occupe-t-il dans le monde ?

- Paris occupe une place remarquable en Europe, mais moins affirmée au niveau mondial. Avec ses 9,9 millions d'habitants, c'est la **première** agglomération européenne, mais seulement la 20^e mondiale.
- C'est le 4^e pôle économique mondial (après New York, Londres, Tokyo), le 2^e centre culturel (après New York). Ce n'est pas un centre politique international important, malgré la présence de l'UNESCO, de l'OCDE.

- Au niveau culturel, Paris occupe une place importante. Elle la doit à son patrimoine (monuments anciens mais aussi plus récents comme le centre Georges-Pompidou, la pyramide Pei ou les tours de La Défense), à ses musées comme le Musée du Louvre ou le musée d'Orsay.
- Elle la doit également à sa vie artistique (organisation de grandes expositions comme la rétrospective Monet en 2010 au Grand Palais), littéraire (théâtres), cinématographique. Il ne faut pas oublier non plus que Paris est la capitale de la mode (défilés des grands couturiers) et de la _____ (les chefs étoilés).
- Elle accueille, de ce fait, un nombre important de touristes, nationaux et internationaux (touristes d'affaires et touristes de loisirs puisque Paris est la 2^e ville mondiale organisatrice de congrès après Singapour). Si une partie des touristes traditionnels (britanniques et américains) boude, Paris compte sur les touristes des pays émergents (Europe de l'Est, Brésil, Inde, Chine) pour relancer l'activité.

3) Comment évolue le rôle mondial de Paris ?

- Le rôle mondial de Paris semble **se dégrader**. Il y a un recul de son rôle financier, de son rôle directionnel. On constate une certaine frilosité de son rôle économique et un certain repliement sur le passé. Paris a moins de dynamisme que des villes comme New York ou Londres.
- Il en est de même pour ce qui concerne le rayonnement culturel. Paris n'a plus la même créativité artistique qu'au début du XX^e siècle et les artistes et intellectuels lui préfèrent New York, Londres, voire Berlin. Néanmoins, grâce à son imbrication dans l'Île-de-France, Paris reste la 4^e métropole économique mondiale et la 2^e métropole culturelle.

4) En quoi consiste le projet gouvernemental du Nouveau Grand Paris ?

- Le Nouveau Grand Paris est un projet d'aménagement à l'échelle de l'agglomération parisienne. Il a vocation à améliorer le cadre de vie des habitants, à corriger les inégalités territoriales et à construire une ville durable.
- L'emploi et le développement économique sont au cœur d'un projet qui va penser les complémentarités, les équilibres économiques, sociaux, culturels, urbains, écologiques, dans une métropole répartie et innovante, qui mise sur la solidarité et l'invention.
- Les transports en commun sont un volet essentiel du Grand Paris. 8,5 millions de voyageurs empruntent quotidiennement les transports en commun en Île-de-France. Le temps de transport quotidien n'a cessé d'augmenter pour atteindre 1h20, contre dix minutes il y a 60 ans. Et les infrastructures ferroviaires d'Île-de-France, qui accueillent près de 40 % du trafic national sur seulement 10 % du réseau, ont besoin d'être modernisées et développées pour faire face à l'augmentation importante du trafic (21 % en dix ans).
- Le logement est l'un des principaux enjeux du Grand Paris. Répondre aux besoins des Franciliens, améliorer leur qualité de vie, construire la ville durable ; voilà les objectifs du Grand Paris du logement.
- Ce projet **du Grand Paris vise également à :**
 - **créer des pôles d'excellence** dans des secteurs et filières porteurs liés à l'innovation (santé, développement durable, finance) afin de créer des synergies entre les différents acteurs. Ces pôles doivent s'appuyer sur les infrastructures et les données qui existent déjà (ex. : pôle scientifique autour de Saclay où sont déjà installés le CEA, l'école polytechnique... ; pôle aéronautique autour de Roissy) ;
 - **assurer des liaisons** entre ces pôles grâce à un métro automatique qui constituerait une double boucle ;
 - **relier ces pôles à l'international** grâce à une interconnexion LGV entre les LGV Nord et Sud et les aéroports de Roissy et d'Orly. De nouvelles gares LGV s'ajouteraient à celles de Roissy et de Massy (ex. : Orly, Marne-la-Vallée). Ce projet entraînerait la création de nouveaux emplois (700 000 emplois à terme) et pourrait assurer une meilleure croissance économique. Ce projet contribuerait au glissement du dynamisme de la ville-centre vers sa périphérie, au-delà du cadre traditionnel de Boulogne-Billancourt, La Défense, la Plaine Saint-Denis, accréditant l'idée que Paris ne doit son rôle mondial que grâce à son imbrication dans la région Île-de-France.

5) Comment ce projet pourrait-il renforcer le rôle mondial de Paris ?

- Ce projet de Grand Paris permettrait de renforcer le rôle mondial de Paris grâce à la multiplication d'activités stratégiques de haut niveau et grâce à une meilleure intégration aux grandes villes européennes et mondiales.
- Les travaux du Grand Paris Express créeront 18.000 emplois. Article sur Figaro.fr du 23/01/2015 (voir blog)

Synthèse :

REPÈRES

- **Population (en 2013) :**

Paris : 2,27 millions d'habitants

Île-de-France : 12 millions d'habitants

- **PIB de l'Île-de-France :**

30 % du PIB de la France métropolitaine

5 % du PIB de l'Union européenne

Paris : 80 528 euros

Île-de-France : 51 118 euros

France : 30 999 euros

- **La Défense :**

1^{er} quartier d'affaires européen

Paris est avec New York, Tokyo et Londres l'une des quatre métropoles mondiales. La capitale française abrite des fonctions de commandement de haut niveau.

Les grandes sociétés transnationales ont en majorité leur siège social à Paris, dans des quartiers comme celui de la Défense ou le front de Seine. (C.B.D). Par ailleurs, Paris est également un grand centre de congrès internationaux et de grandes expositions mondiales (plus de 400 par an).

Sur le plan politique, Paris abrite les lieux du pouvoir politique français : président de la République, Premier ministre, assemblée nationale et Sénat. C'est aussi la ville où sont installés les sièges d'institutions internationales comme l'OCDE et l'Unesco. Paris est également une des grandes destinations mondiales du tourisme.

La capitale est enfin un des grands pôles d'innovation du pays. C'est ainsi que cinq pôles de compétitivité mondiaux sont implantés en région parisienne.

Pourtant la position de Paris reste fragile : le dynamisme démographique et économique est remis en cause depuis une dizaine d'années. Paris n'attire plus les jeunes et la croissance économique est moins importante que dans certaines régions de province. Pour redynamiser le territoire de la région Île-de-France, un grand projet a été adopté (« le Grand Paris ») qui doit permettre à la capitale de conserver sa place dans le concert de grandes métropoles mondiales.

Ville mondiale : métropole connectée aux grandes métropoles, dont le rayonnement s'étend à l'ensemble de l'espace mondial sur lequel elle exerce des fonctions de commandement.

CBD : Central Business district. Centre d'affaires caractérisé par la concentration de tours et de bureaux.